

34 ÈME TOUR

TOUR DES ÉCUREUILS

18, 19 ET 20 MAI 2024

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
NOUVELLE-AQUITAINE



LIVRE DE ROUTE



LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec grand plaisir que j'ai l'honneur de vous retrouver pour une 34^{ème} édition.

Le Tour des écoreuils suscite tous les ans l'engagement de nombreuses équipes ce qui nous oblige à chaque fois, malgré nous, d'en refuser faute de places d'hébergement.

Merci pour votre fidélité.

Je souhaite à toutes et à tous trois agréables journées en notre compagnie.

Bonne route



Gérard BOISSAVY

Horaires à retenir

Samedi 18 MAI 2024

1er Etape

9H00 à 10H30: Permanence au foyer de Bernos-Beaulac, sur présentation des licences, remise aux directeurs sportifs des dossards, plaques de cadres, tickets repas et dossier course.

10H45 : Réunion des directeurs sportifs

11H45 : Repas des coureurs au lycée agricole de Bazas

14H30 : Présentation des équipes sur le podium et signature de la feuille de départ

15H30 : Départ de la 1^{ère} étape à SAUVETERRE DE GUYENNE

18H10 : Arrivée à SAUVETERRE DE GUYENNE

18H30 : Fin du protocole

20H30 : Repas au lycée agricole de Bazas

Dimanche 19 MAI 2024

2ème Etape

7H30 à 8H00 : Service des petits déjeuner au lycée agricole de Bazas
11H30 : Repas au Lycée Agricole de Bazas
13H45 : Signature de la feuille de départ et présentation des équipes à ORIGNE

15H00 : Départ de la 2^{ème} étape à ORIGNE

17H45 : Arrivée à GANS

18h30 : Fin du protocole sur podium

20H00 : Repas au lycée agricole de Bazas

Service des petits déjeuner au lycée agricole de Bazas
Repas au Lycée Agricole de Bazas
Signature de la feuille de départ et présentation des équipes à ORIGNE

Départ de la 2^{ème} étape à ORIGNE

Arrivée à GANS

Fin du protocole sur podium

Repas au lycée agricole de Bazas

Lundi 20 MAI 2024

3ème Etape

7H30 à 8H00 : Service des petits déjeuner au lycée agricole de Bazas

10H45 : Repas au Lycée Agricole de Bazas

13H45 : Signature de la feuille de départ et présentation des équipes place de la Cathédrale de Bazas

14H15 : Départ de la 3^{ème} étape à BAZAS

17H15 : Arrivée à BERNOS-BEAULAC

17h45 : Fin du protocole sur podium

18H00 : Apéritif

REGLEMENT

Article 1. Organisation

Le Tour des Ecureuils est organisé par le Vélo Club Bazas/ Bernos-Beaulac, , sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute les 18, 19 et 20 mai 2024.

Article 2. Type d'épreuve

Cette épreuve est inscrite au calendrier régional de la FFC classe 2.24.2 et sera disputée par équipe de 5 coureurs (équipes de clubs, départements ou régions et mixtes) et est ouverte aux OPEN 1-2-3 et ACCESS 1-2-3-4

Article 3. Permanence

La permanence de départ se tiendra le samedi 18 mai 2024 de 9h à 10h30 au foyer de Bernos-Beaulac. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipe se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus. Chaque coureur recevra deux dossards et une plaque de cadre à restituer à la permanence d'arrivée. La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence des membres du collège des arbitres, est fixée le samedi 18 mai 2024 à 10h45 au foyer de Bernos-Beaulac. La permanence d'arrivée se tiendra à proximité du site d'arrivée de la dernière étape au Foyer de Bernos-Beaulac.

Article 4. Radio tour

La fréquence émise pour les informations courses vous sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs.

Article 5. Assistance technique neutre

le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicule de l'organisation: 2 voitures. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

Article 6. Règle des 3km

La règle des 3 derniers kilomètres ne sera pas appliquée.

Article 7. Délais d'arrivée

Les délais d'arrivée ont été fixés à 25% sur les 3 étapes

Conformément à l'article 2.6.28 du règlement de la Fédération Française de Cyclisme, le collège des arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Article 8. Les classements

Les classements suivants seront établis :

Classement Général individuel au temps

Le Classement Général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes en tenant compte des pénalités. Selon l'article 2.6.13 dans le cas d'égalité de temps au classement général individuel, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement Général au temps portera un maillot jaune "MARBRIERS TURANI FILLES"

REGLEMENT (SUITE)

Classement Meilleur Sprinteur

Il s'obtient par l'addition des points attribués lors des sprints Chaque sprint rapportera: 5, 3, 2 et 1 point(s).

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de victoires d'étape
- Nombre de victoires dans les sprints comptant pour le classement général aux points
- classement général individuel au temps

Pour bénéficier du prix du classement du Meilleur Sprinteur, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires. Le leader du classement du Meilleur Sprinteur portera un maillot vert "BAZAS MEDICAL SERVICE"

Classement Meilleur Grimpeur

Il s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de l'ensemble des côtes retenues pour ce classement et rapportera: 6, 4, 2 et 1 point(s).

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

1. Nombre de victoires dans les côtes comptant pour le classement général du Meilleur Grimpeur
2. Classement général individuel au temps

Pour bénéficier du prix du classement du Meilleur Grimpeur, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires. Le leader du classement du Meilleur Grimpeur portera un maillot blanc à poids rouge "ACT RENAULT BAZAS"

Classement Meilleur Jeune

Ce classement sera attribué au premier coureur U23 du classement général, soit 17 à 22 ans dans l'année.

Pour bénéficier du prix du classement du Meilleur Jeune, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires. Le leader du classement du Meilleur Jeune portera un maillot blanc "k2NETT PEINTURE BAZAS"

En cas de cumul des maillots de leader pour un coureur, seront appliquées les dispositions suivantes :

- Au protocole, le leader réel de chaque classement recevra les maillots
- Au départ de l'étape suivant, les maillots supplémentaires seront portés par le second au classement concerné, sauf si celui-ci est déjà porteur d'un maillot de leader, auquel cas, on fera appel au 3ème du classement, etc.
- L'ordre de priorité des maillots sera le suivant:
 - 1- Maillot Jaune, Classement Général au temps
 - 2- Maillot Vert, Meilleur Sprinteur
 - 3- Maillot Blanc à Pois Rouges, Meilleur Grimpeur
 - 4- Maillot Blanc, Meilleur U23

REGLEMENT (SUITE)

Classement par Equipe

Conformément à l'article 2.6.14 du règlement FFC, Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe . En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ;etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Article 9. Prix

- Etape 1, 2 et 3 : 335€ /15 (65€ , 53€ , 43€ , ...)
- Classement Général au temps : 396€ /20 (78€ ,59€ , 47€ , ...)
- Classement meilleur sprinteur : 130€ /3 (69€, 38€ et 23€)
- Classement meilleur grimpeur : 130€ /3 (69€, 38€ et 23€)
- Classement général meilleur jeune : Prix en Nature
- Classement général par équipe : 330€ /3 (160€, 100€ et 70€)

Article 10. Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à :

- 1re étape : Mairie de Sauveterre de Guyenne
- 2e étape : Mairie de Gans
- 3e étape : Maison des sociétés à Bernos-Beaulac

Article 11. Protocole

Sur la base des classements établis par l'organisateur, les coureurs ont l'obligation de se présenter à la cérémonie protocolaire officielle de remise des prix, maillots et signes distinctifs qui sera organisée dans l'ordre suivant :

A l'issue de chaque étape

- Le vainqueur de l'étape du jour
- Le leader du classement général individuel au temps
- Les leaders des classements annexes (sauf classement par équipes)

A l'issue de la dernière étape

- Le vainqueur de l'étape du jour
- Les vainqueurs des classements annexes (y compris classement par équipes)
- Le vainqueur au classement général individuel au temps

Article 11. Pénalités

Le barème de pénalité est le seul applicable.



Gironde
LE DÉPARTEMENT



SAUVETERRE
DE GUYENNE

ORIGINE

Commune de
Gans

Ville de Bazas





Mr le Président 05.56.25.06.99/06.73.14.27.27

Portables de la course

06.78.44.98.18 (Olivier BOISSAVY)

06.61.12.02.74 (Isabelle PUJOS)

06.73.14.27.27 (Gérard BOISSAVY)

Mairie de BERNOS 05 56 25 41 42

Mairie d'ORIGNE 05 56 25 74 85

Mairie de BAZAS 05 56 65 06 65

Mairie de GANS 05 56 25 09 75

Maire de SAUVETERRE DE GUYENNE 05 56 71 50 43



Une ambulance sera présente durant tout le tour



Hôpitaux en cas d'urgence:

15 ou 112

Hôpital de Langon

Standard : 05.56.76.57.57

Urgences : 05.56.76.57.30

Centre hospitalier Sud Gironde

37 chemin de la Ronde

33190 La Réole

05.56.76.57.57

LOGISTIQUE

Vous aurez à votre disposition

Secrétaire : Mme Isabelle PUJOS

Président du jury : MAURI Gregory

Arbitres : GRANDJEAN Eric

BROUSTAUT Carine

Juge à l'arrivée : GAYRAUD Thomas

Chronométrateur : VIDAL Anthony

Arbitres motos : LAVAUD Sophie

SOUSSENS Sylvain

Informatique : DEDIEU Vincent

Radios : CHASSAGNEVIROL Régis



VOITURE

Deux voitures de dépannage seront à votre disposition durant tout le Tour.

PENSEZ A PORTER DES ROUES POUR LE DEPANNAGE NEUTRE



Le service cycles

Culture Vélo 20 rue Paul Langevin 33210 Langon

Tel 05.56.76.85.20



LES MAILLOTS DU 34eme DU TOUR DES ECUREUILS 2024



**MAILLOT
DE LEADER**



**MEILLEUR
GRIMPEUR**



**MEILLEUR
SPRINTER**



**MEILLEUR
JEUNE**

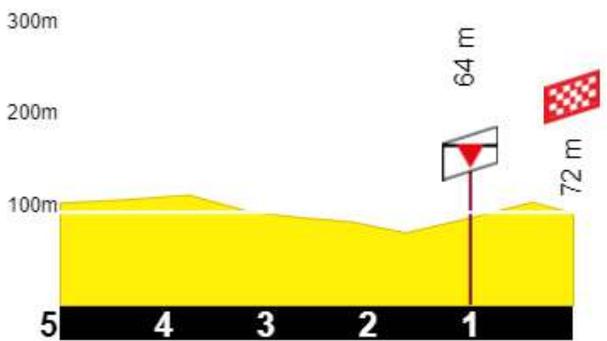
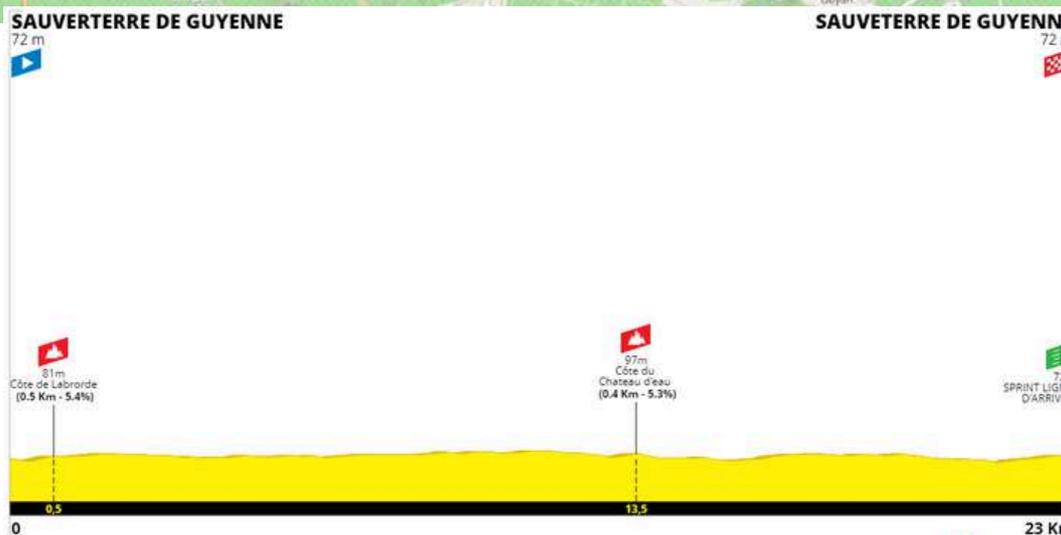
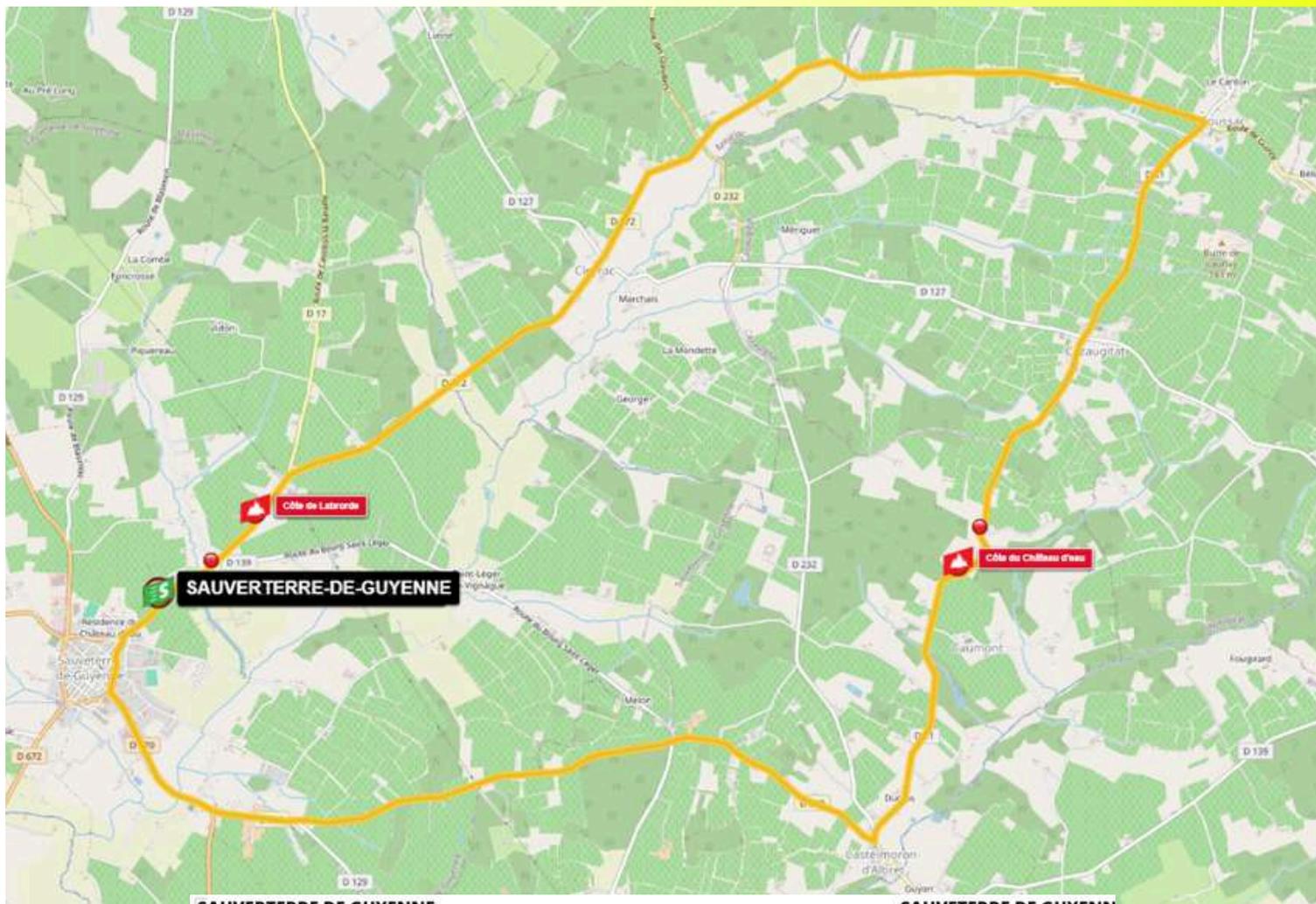
34eme TOUR DES ECUREUILS

1er Etape - Sauveterre de Guyenne- Sauveterre de Guyenne

34ème TOUR DES ECUREUILS 1er Etape		Horaires de passage Vitesse Moyenne en km/h		
KM	ITINÉRAIRE	42,00	40,00	38,00
0	Sauveterre de Guyenne départ réel	15:30:00	15:30:00	15:30:00
0,45	Chemin de ronde D672 à droite	15:30:39	15:30:41	15:30:43
2,2	Car D672/D17 à droite D672	15:33:09	15:33:18	15:33:28
4,7	Cleyrac D572 tout droit	15:36:43	15:37:03	15:37:25
10,4	Soussac D672/D21 à droite	15:44:51	15:45:36	15:46:25
12,2	Cazaugitat D21 / tout droit	15:47:26	15:48:18	15:49:16
13,5	Côte du château d'eau 	15:49:17	15:50:15	15:51:19
16,6	Gontier Caumon D21 tout droit	15:53:43	15:54:54	15:56:13
16,7	Car Castelmoron D21/D230 à droite	15:53:51	15:55:03	15:56:22
21,6	St Romain de Vignade D230 tout droit	16:00:51	16:02:24	16:04:06
22	Car D230/D670 à droite	16:01:26	16:03:00	16:04:44
23	Sauveterre de Guyenne 1er passage D670 	16:02:51	16:04:30	16:06:19
23,45	Chemin de ronde D672 à droite	16:03:30	16:05:11	16:07:02
24,8	Côte de Laborde 	16:05:26	16:07:12	16:09:09
25,2	Car D672/D17 à droite D672	16:06:00	16:07:48	16:09:47
27,7	Cleyrac D672 tout droit	16:09:34	16:11:33	16:13:44
33,4	Soussac D672/D21 à droite	16:17:43	16:20:06	16:22:44
35,2	Cazaugitat D21 / tout droit	16:20:17	16:22:48	16:25:35
37,5	Côte du château d'eau 	16:23:34	16:26:15	16:29:13
39,6	Gontier Caumon D21 tout droit	16:26:34	16:29:24	16:32:32
39,7	Car Castelmoron D21/D230 à droite	16:26:43	16:29:33	16:32:41
44,6	St Romain de Vignade D230 tout droit	16:33:43	16:36:54	16:40:25
45	Car D230/D670 à droite	16:34:17	16:37:30	16:41:03
46	Sauveterre de Guyenne 2ème passage D670 	16:35:43	16:39:00	16:42:38
46,45	Chemin de ronde D672 à droite	16:36:21	16:39:40	16:43:21
47,8	D672 tout droit	16:38:17	16:41:42	16:45:28
48,2	Côte de Laborde 	16:38:51	16:42:18	16:46:06
50,7	Cleyrac D672 tout droit	16:42:26	16:46:03	16:50:03
56,4	Soussac D672/D21 à droite	16:50:34	16:54:36	16:59:03
58,2	Cazaugitat D21 / tout droit	16:53:09	16:57:18	17:01:54
60,5	Côte du château d'eau 	16:56:26	17:00:45	17:05:32
62,7	Gontier Caumon D21 tout droit	16:59:34	17:04:03	17:09:00
62,8	Car Castelmoron D21/D230 à droite	16:59:43	17:04:12	17:09:09
67,7	St Romain de Vignade D230 tout droit	17:06:43	17:11:33	17:16:54
68,1	Car D230/D670 à droite	17:07:17	17:12:09	17:17:32
69	Sauveterre de Guyenne 3ème passage 	17:08:34	17:13:30	17:18:57
69,45	Chemin de ronde D672 à droite	17:09:13	17:14:11	17:19:39
70,8	Côte de Laborde 	17:11:09	17:16:12	17:21:47
71,2	Car D672/D17 à droite D672	17:11:43	17:16:48	17:22:25
73,7	Cleyrac D672 tout droit	17:15:17	17:20:33	17:26:22
79,4	Soussac D672/D21 à droite	17:23:26	17:29:06	17:35:22
81,2	Cazaugitat D21 / tout droit	17:26:00	17:31:48	17:38:13
83,5	Côte du château d'eau 	17:29:17	17:35:15	17:41:51
85,6	Gontier Caumon D21 tout droit	17:32:17	17:38:24	17:45:09
85,7	Car Castelmoron D21/D230 à droite	17:32:26	17:38:33	17:45:19
90,6	St Romain de Vignade D230 tout droit	17:39:26	17:45:54	17:53:03
91	Car D230/D670 à droite	17:40:00	17:46:30	17:53:41
92	Sauveterre de Guyenne 4ème passage 	17:41:26	17:48:00	17:55:16
92,45	Chemin de ronde D672 à droite	17:42:04	17:48:40	17:55:58
93,8	Côte de Laborde 	17:44:00	17:50:42	17:58:06
94,2	Car D672/D17 à droite D672	17:44:34	17:51:18	17:58:44
96,7	Cleyrac D672 tout droit	17:48:09	17:55:03	18:02:41
102,4	Soussac D672/D21 à droite	17:56:17	18:03:36	18:11:41
104,2	Cazaugitat D21 / tout droit	17:58:51	18:06:18	18:14:32
106,5	Côte du château d'eau 	18:02:09	18:09:45	18:18:09
108,6	Gontier Caumon D21 tout droit	18:05:09	18:12:54	18:21:28
108,7	Car Castelmoron D21/D230 à droite	18:05:17	18:13:03	18:21:38
113,6	St Romain de Vignade D230 tout droit	18:12:17	18:20:24	18:29:22
114	Car D230/D670 à droite	18:12:51	18:21:00	18:30:00
115	Sauveterre de Guyenne ARRIVEE 	18:14:17	18:22:30	18:31:35

34eme TOUR DES ECUREUILS

1ère Etape - Sauveterre de Guyenne- Sauveterre de Guyenne



Powered by La FlammeRouge

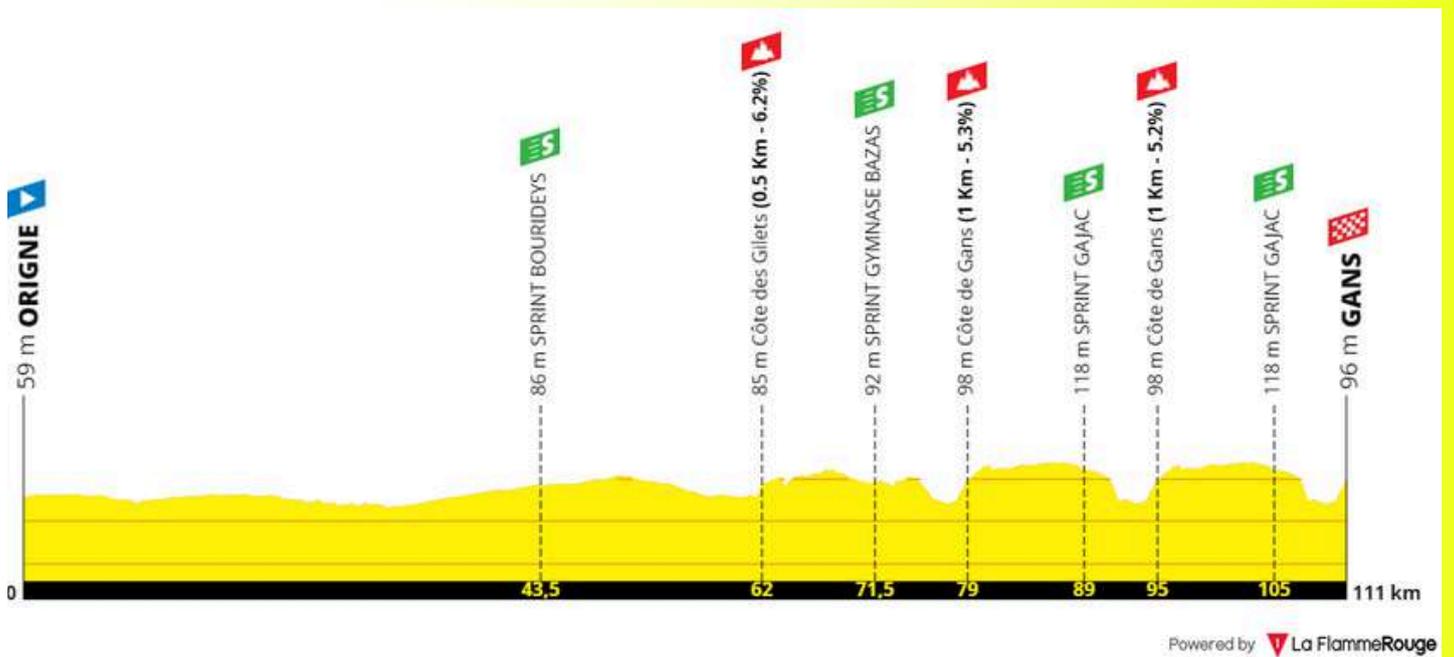
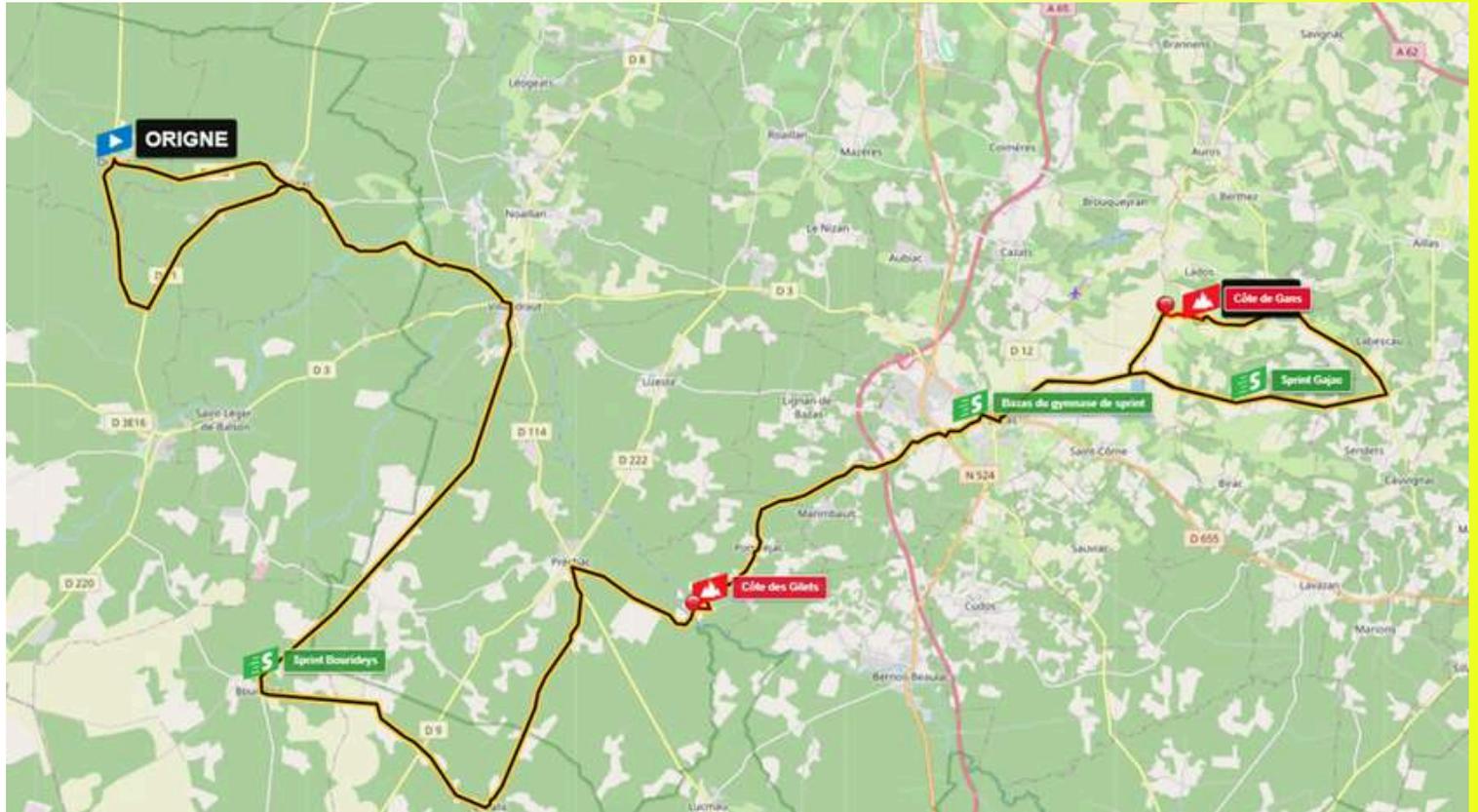
34ème TOUR DES ECUREUILS

2ème Etape - Origne-Gans

34ème TOUR DES ECUREUILS 2ème Etape		Horaires de passage		
KM	ITINÉRAIRE	Vitesse Moyenne en km/h		
		42,00	40,00	38,00
0	Origne départ réel D200	15:00:00	15:00:00	15:00:00
4,3	Car D220/D11 à gauche	15:06:09	15:06:27	15:06:47
9,5	Balizac car D11/D110 à gauche	15:13:34	15:14:15	15:15:00
14,5	Origne D110/D220 à gauche	15:20:43	15:21:45	15:22:54
19,1	Car D220/D11 à gauche	15:27:17	15:28:39	15:30:09
24,3	Balizac car D11/D110 à droite	15:34:43	15:36:27	15:38:22
28,3	Ld Mahon D110 tout droit	15:40:26	15:42:27	15:44:41
31,1	Car Villandraut D110 tout droit	15:44:26	15:46:39	15:49:06
31,8	Car D8 à droite	15:45:26	15:47:42	15:50:13
40,6	Lieu dit la Bastide D8 tout droit	15:58:00	16:00:54	16:04:06
44,3	Bourideys D8 tout droit 	16:03:17	16:06:27	16:09:57
44,6	Car D8/D115 à gauche	16:03:43	16:06:54	16:10:25
49,4	Car Souis D115/D9 tout droit D115	16:10:34	16:14:06	16:18:00
51,9	Cazalis car D115/D115E12 tout droit D115E12	16:14:09	16:17:51	16:21:57
57,9	Car D115E12/D114 à gauche	16:22:43	16:26:51	16:31:25
58,3	Préchac car D114/D9 à droite	16:23:17	16:27:27	16:32:03
63	Côte des gilets D9 tout droit 	16:30:00	16:34:30	16:39:28
65,4	Pompéjac D9 tout droit	16:33:26	16:38:06	16:43:16
72,6	Bazas D9(gymnase) tout droit 	16:43:43	16:48:54	16:54:38
72,8	Bazas car D9 rue Alfred Séguinard à gauche	16:44:00	16:49:12	16:54:57
73	Bazas rue Alfred Séguinard(cours De Gaulle à droite}	16:44:17	16:49:30	16:55:16
73,6	Bazas cours Gaulle-Cours Ausone à gauche	16:45:09	16:50:24	16:56:13
73,7	Bazas cours Ausone-Cours Joffre à droite	16:45:17	16:50:33	16:56:22
73,3	Bazas cours Joffre D9 à gauche	16:44:43	16:49:57	16:55:44
74,4	Rond point sortie Bazas D9-D9 à droite	16:46:17	16:51:36	16:57:28
77,2	Car D9/D110 à gauche	16:50:17	16:55:48	17:01:54
80,2	Gans 1er PASSAGE D110 	16:54:34	17:00:18	17:06:38
82,6	Car D110/D10à droite	16:58:00	17:03:54	17:10:25
86,4	Rd point Mitton à droite D10/D9	17:03:26	17:09:36	17:16:25
89,3	Gajac D9 TD 	17:07:34	17:13:57	17:21:00
93,4	Car D9/D110 à droite	17:13:26	17:20:06	17:27:28
96,4	Gans 2ème PASSAGE 	17:17:43	17:24:36	17:32:13
98,8	Car D110/D10à droite	17:21:09	17:28:12	17:36:00
102,6	Rd point Mitton à droite D10/D9	17:26:34	17:33:54	17:42:00
105,5	Gajac D9 TD 	17:30:43	17:38:15	17:46:35
109,6	Car D9/D110 à droite	17:36:34	17:44:24	17:53:03
112,6	GANS ARRIVEE 	17:40:51	17:48:54	17:57:47

34eme TOUR DES ECUREUILS

2ème Etape - Origine-Gans



34eme TOUR DES ECUREUILS

3ème Etape - Bazas-Bernos

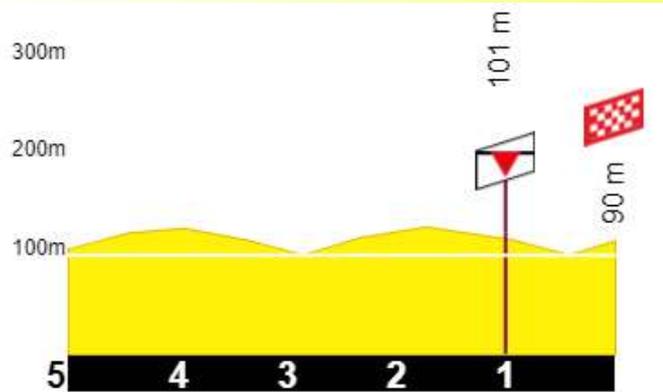
34ème TOUR DES ECUREUILS 3eme Etape		Horaires de passage Vitesse Moyenne en km/h		
KM	ITINÉRAIRE	42,00	40,00	38,00
0	Bazas départ fictif place de la cathédrale	14:20:00	14:20:00	14:20:00
0	Bazas départ réel D9 sortie de Bazas	14:25:00	14:25:00	14:25:00
4,3	D9 Côte de Trazits 	14:31:09	14:31:27	14:31:47
6,5	Gajac D9	14:34:17	14:34:45	14:35:16
9,7	Rd point Mitton D9/D10 à Gauche	14:38:51	14:39:33	14:40:19
16,4	Berthez D10 tout droit	14:48:26	14:49:36	14:50:54
17	D10 tout droit 	14:49:17	14:50:30	14:51:51
17,6	Auros D10/D12 à gauche	14:50:09	14:51:24	14:52:47
21	Car D12/D125 à droite	14:55:00	14:56:30	14:58:09
22,3	Brouqueyran 	14:56:51	14:58:27	15:00:13
24,5	Car D125/D123 à gauche	15:00:00	15:01:45	15:03:41
26,9	Cazats D123 tout droit	15:03:26	15:05:21	15:07:28
29,7	Car D123/D12 à gauche	15:07:26	15:09:33	15:11:54
34,3	Car D12/D125 à droite	15:14:00	15:16:27	15:19:09
35,5	Lados D125 	15:15:43	15:18:15	15:21:03
37,5	Car D125/D10 à droite	15:18:34	15:21:15	15:24:13
38,3	Car D10/D110 à droite	15:19:43	15:22:27	15:25:28
40,5	Gans D110	15:22:51	15:25:45	15:28:57
43,7	Car D110/D9 à droite	15:27:26	15:30:33	15:34:00
46,6	Rd point Bazas D9/D9 à gauche	15:31:34	15:34:54	15:38:35
47,3	Car D9/ Cours Joffre à droite	15:32:34	15:35:57	15:39:41
47,9	Cours Gambetta D3 à gauche	15:33:26	15:36:51	15:40:38
48,1	D3/D932/E3 à droite	15:33:43	15:37:09	15:40:57
48,3	D932/E3/D9 à droite	15:34:00	15:37:27	15:41:16
51,7	lieu Darmand Tout droit	15:38:51	15:42:33	15:46:38
55	Car D9/D9 E4 à droite	15:43:34	15:47:30	15:51:51
58,9	Labardin car D9E4/D222 à gauche	15:49:09	15:53:21	15:58:00
61,6	Préchac D222 tout droit 	15:53:00	15:57:24	16:02:16
62,4	Car D222/D114 à gauche	15:54:09	15:58:36	16:03:32
62,7	Car D114/ D9 à gauche	15:54:34	15:59:03	16:04:00
67	Côte de gilets D9/C1 à droite 	16:00:43	16:05:30	16:10:47
72	Bernos 1er PASSAGE 	16:07:51	16:13:00	16:18:41
72,7	Bernos haut circuit C4 à droite	16:08:51	16:14:03	16:19:47
75,8	Pompéjac tout droit	16:13:17	16:18:42	16:24:41
76,2	Car C4/D9 à droite	16:13:51	16:19:18	16:25:19
77	Car D9/D9E4 à gauche	16:15:00	16:20:30	16:26:35
80,9	Labardin car D9E4/D222 à gauche	16:20:34	16:26:21	16:32:44
83,7	Préchac D222 tout droit 	16:24:34	16:30:33	16:37:09
84,5	Car D222/D114 à gauche	16:25:43	16:31:45	16:38:25
84,8	Car D114/D9 à gauche	16:26:09	16:32:12	16:38:54
89,1	Côte des Gilets D9/C1 à droite 	16:32:17	16:38:39	16:45:41
92,7	Entrée du circuit final à droite	16:37:26	16:44:03	16:51:22
94,1	BERNOS 2ème PASSAGE 	16:39:26	16:46:09	16:53:35
97,1	BERNOS 3ème PASSAGE 	16:43:43	16:50:39	16:58:19
100	BERNOS ARRIVEE 	16:47:51	16:55:00	17:02:54

34eme TOUR DES ECUREUILS

3ème Etape - Bazas-Bernos



Powered by La FlammeRouge



REGLES DE SECURITE

ANNEXE AU REGLEMENT SPORTIF

Il est absolument nécessaire de donner au responsable des véhicules le numéro d'immatriculation, type de véhicule et nom du conducteur afin de pouvoir l'inclure dans la liste des véhicules suiveurs.

ASSURANCE DES VEHICULES ET MOTOS

Tout accident pendant l'épreuve, à l'échelon course, devra être signalée immédiatement au responsable des véhicules et fera l'objet de constat amiable ou autre suivant le cas.

CIRCULATION DES VEHICULES

Tous les véhicules doivent rouler en feux de croisement.

En règle générale, le déplacement de la colonne s'effectue sur la voie de droite, celle de gauche étant réservée au dépassement chaque fois que cela est possible, mais ne doit être occupée que le temps nécessaire pour effectuer une manœuvre.

Il est impératif de faciliter la remontée des motos de sécurité à l'arrivée du peloton. Le Directeur de l'épreuve fera « avancer » les véhicules à l'avant de l'épreuve pour assurer la bonne marche de l'épreuve

REGLES SPORTIVES

Le président du jury et les arbitres assurant la régularité sportive de l'épreuve, pour le placement des véhicules et notamment le dépassement des groupes des coureurs, sera soumis à l'autorisation des arbitres.

ESPRIT SPORTIF

Nous comptons sur vous tous pour respecter les horaires et places revenant à chacun, avec tolérance et courtoisie, pour que le meilleur climat amical et sportif règne sur notre Tour.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET BONNE ROUTE

QUELQUES PRÉCISIONS SUR L'ÉPREUVE

Un chèque caution d'un montant de 400€ devra être versé au comité organisateur afin que l'équipe soit prise en compte. Tout désistement avant le tour entrainera la non restitution du chèque. Autrement il sera restitué avec les résultats définitifs du Tour.

Accueil- hébergement

Foyer de Bernos, lycée agricole de Bazas

IL EST IMPÉRATIF D'AMENER LES SACS DE COUCHAGE

Permanence (foyer de Bernos)

- Equipement radio (le samedi matin seulement)
- Réunion des arbitres (le samedi matin)
- Contrôle des licences

Plaques de cadre

Les coureurs doivent fixer à l'arrière du cadre la plaque numérotée qui lui sera remise.

Il est interdit de transformer ou de réduire les dossards et plaques de cadres.

La remise des dossards et plaques se fera le samedi 18 mai 2024, à partir de 9H00, par les directeurs sportifs de l'équipe, au foyer de Bernos.

L'organisateur ne fournira pas d'épingles pour les dossards et ni les rislants pour les plaques de cadre.

Tous dossards et plaques de cadres non rendus, seront sanctionnés par une amende de 15€ par objets manquants.

Réunion des directeurs sportifs

Lors de la première étape en ligne l'ordre de marche des véhicules des équipes est fixé par tirage au sort. Pour la 1ere étape le n°1 sera porté par la voiture de l'organisation.

Pour les étapes suivantes l'ordre de marche est établi en fonction de la position du premier coureur de chaque équipe au classement général individuel au temps.

Comportement des équipes

Le directeur sportif sera rendu responsable des manquements de son équipe. Il devra s'assurer de l'état de propreté du lieu d'hébergement en le quittant.

34eme DU TOUR DES ECUREUILS 2024



**POUR CLOTURER CETTE ÉPREUVE,
NOUS VOUS INVITONS À PRENDRE
LE POT DE L'AMITIÉ QUI AURA LIEU
AU FOYER DE BERNOS À 18H00**

